

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation, Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Délibération enregistrée sous le numéro 054/2022/CAB Conseil d'administration du 20 mai 2022 :

<u>Sujet</u> : Commission Pilotage Stratégique « Développement Durable et Responsabilité Sociétale »

La commission Pilotage Stratégique « Développement Durable et Responsabilité sociétale » se conduit par une approche transversale et décloisonnée en associant acteurs et actrices, parties prenantes du DD&RS.

L'ambition de la commission est de disposer d'une stratégie stabilisée et acceptée par tous et toutes et d'un plan d'actions pluriannuel dédié au DD&RS.

La commission a pour finalité d'améliorer les performances des domaines DD&RS ciblés en créant une dynamique de progrès continu tout en répondant aux besoins et attentes de toutes les parties prenantes.

Membres:

- La Présidente
- Le VP CA
- Le Référent DD&RS
- La VPE adjointe Transitions et enjeux climatiques
- La VP Vie de Campus
- La VP RH et dialogue social
- Le VP CFVU
- Le VP Recherche
- Le VP Communication
- Le vice-président du conseil régional Nouvelle-Aquitaine en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche (ou son représentant)
- La DGS
- 1 référent DD&RS par composante ou campus + sites distants
- Des représentants étudiants
- 1 représentant des services « soutien et support »

Cette commission est présidée par la Présidente et animée par le Référent DD&RS.

Elle se réunira deux fois par an : en juin pour faire le bilan de l'année universitaire précédente et préparer la suivante et en décembre pour faire un point d'étape.

Elle sera assistée par des commissions spécialisées qui mettront en œuvre le plan d'actions porté par la commission Pilotage Stratégique « Développement Durable et Responsabilité sociétale ». Celles-ci sont composées d'un responsable (VP), de membres relevant de fonctions support et d'experts : Enseignement et formation, Social et humanités, Usages et énergies, Recherche, Coordination territoriale, Communication et numérique.

Il est demandé aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir approuver la création de cette commission Pilotage Stratégique « Développement Durable et Responsabilité sociétale ».

Membres en exercice : 36 Nombre de votants : 28

Pour: 28 Contre: 0 Abstention: 0

Fait à Limoges, le 20 mai 2022

La Présidente de l'Université

Isabelle KLOCK-FONTANILLE

Publié au recueil des actes administratifs du mois de mai 2022. Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 24 mai 2022.

Modalités de recours : En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur